

Bibliographie

Quinze années d'application des lois anti-discrimination, sous la coordination de D. CASTIAUX, avec la collaboration de D. LIEFOOGHE, Limal, Anthemis, 2022, 258 pages, 82 euros

Consacré aux quinze années d'application des lois anti-discrimination, l'ouvrage recensé réunit des auteurs de divers horizons professionnels : avocats, conseiller près la cour du travail, membres de l'auditorat du travail, juristes au sein d'UNIA et de l'I.E.H.F., ou encore professeur en psychologie sociale. Ce dernier profil retient l'attention ; le choix ingénieux de confier la plume à un psychologue permet en effet d'approcher la discrimination sous l'angle des conséquences de celle-ci sur le fonctionnement des individus (S. Demoulin).

Plusieurs contributions analysent des questions particulières liées à la lutte contre la discrimination. L'une s'intéresse aux actions en cessation en droit social (F. Bouquelle). Concernant le mécanisme d'aménagement de la charge de la preuve, deux auteurs se livrent à un examen de la jurisprudence récente pour discerner les éléments de preuve qui ont emporté ou non la conviction des juges (M. Asselbourg et M. Borres). Grâce à leur expérience au sein de l'auditorat du travail du Brabant wallon, R. Dethy et G. Pijcke apprécient en fait la valeur ajoutée des prérogatives variées de l'auditorat du travail en matière de lutte contre la discrimination. Enfin, une contribution s'intéresse au droit anti-discrimination dans le cadre des restructurations d'entreprises (S. Remouchamps).

Aussi, l'on relève plusieurs contributions qui étudient certains critères protégés en particulier tels que les convictions religieuses (H. Lawrizy), le handicap (C. Naud), le sexe (D. Kuzyn) ou encore la nationalité, une prétendue race, la couleur de peau, l'ascendance ou l'origine nationale ou ethnique (V. Alonso et L. Lahssaini).

Mêlé de théorie et de pratique, cet ouvrage a assurément sa place sur les étagères de toute personne s'intéressant de près ou de loin à la discrimination.

Célia ZIMBILE

Gens de plume, gens de robe

Privé de liberté, pas de génie – Trente prisonniers célèbres, nouvelles rassemblées par François DESSY, Bruxelles, La Pensée et les Hommes, 2022, 464 pages, 30 euros.

Je ne vis plus. Tout au plus, je crois que je continue à exister biologiquement, en suspension dans un espace sombre réduit à quelques mètres carrés.

Aujourd'hui, comme hier et demain, je métabolise le vide émotionnel de la privation de liberté, comme un diabétique le sucre, ce matin, comme les autres matins, qui succèdent à tous les matins, après cette arrestation chez moi, devant mes enfants en pyjama, moi aussi en pyjama, au lever, dans l'odeur du café...

Ainsi reclus, j'attends, comme seule ligne d'horizon, la nuit et la fuite du temps et peut-être le sommeil et ainsi de suite, jusqu'à l'épuisement du besoin d'espoir.

Je suis immobile. Je suis retenu en prison. Je suis enfermé. Je suis un détenu. Je suis un détenu en préventive.

Ils sont trente. Trente parmi des millions. Trente prisonniers. Trente dont la vie avait été mise entre parenthèses.

Mais pas tout à fait. Ceux-là sont restés libres dans leur tête. Ils ont lutté, avec des succès divers, contre l'aviilissement. Ils ont tenté de rester des êtres humains.

Ils sont trente. Aussi. Trente à nous raconter leurs histoires. Chacun à sa façon, avec ses mots, son vécu, ses expériences. Certains de façon plus littéraire, d'autres de façon plus scientifique, voire juridique.

Beaucoup sont avocats. À Paris (Maxime Filluzeau nous raconte Clément Marot ; Christian Charrière-Bournazel – André Chénier) ou à Bruxelles (Alain Berenboom – Patrice Lumumba ; Cavit Yurt – Nâzım Hikmet ; Robert De Baerdemaeker – Mahienour el-Massry ; Réginald de Beco – Marie-Ascension ; Jacques Fierens – Socrate ; Jacques Malherbe – Manuel II ; Vincent Defraiteur – Alan Turing ; Olivier Collon – Paul Verlaine). À Liège-Huy (André Renette – un